



Cher(e)s collègues

Vous avez pu vous exprimer lors des élections pour le renouvellement des représentants du Comité des Œuvres Social le jeudi 10 avril dernier et nous vous en remercions.

Les résultats sont les suivants : (tract ci-joint)

- **CGT : 32,58%**
- **CFDT : 20,78%**
- **FO : 19,03%**
- **UNSA : 17,49%**
- **CFTC : 10,12%**

La majorité des agents de la ville de Nantes, du SMANO, du CCAS et de Nantes Métropole ont redonné la majorité à la CGT et nous vous en remercions. Avec ce vote, vous avez exprimés la volonté de maintenir des loisirs sportifs, culturels et des vacances de qualités pour vous et vos enfants. Cette expression a dotant plus de sens que le climat national est plus que morose. Avec ce nouveau mandat, la CGT aura, pour mission de continuer à défendre vos droits aux loisirs et de tenter d'en conquérir de nouveau.

Nous voulions aussi vous informer que cela fait maintenant plusieurs mois que nous travaillons de concert avec le SYMPTAC-CGT pour la défense de nos collègues intermittents. Après un bras de fer entre le SMANO et la CGT, la direction du SMANO c'est résolu à ce conformer à la loi et de ce fait octroyer des tickets restaurants pour les intermittents à partir d'une journée de 7 heures de travail. Une fois encore, la CGT a permis la régularisation d'une situation illégale pour le bien des salariés.

La CGT est là pour défendre vos droits et porter les avancées sociales le plus loin possibles.

Le bureau syndical qui se trouve au bout du couloir du 3ème étage (à jardin, après la perruquerie) est ré ouvert et ce depuis le début de cette saison. Il est à votre disposition pour rencontrer les militants et responsable CGT du SMANO.

Veillez trouver cher(e)s collègues l'expression de nos considérations distinguées

Pour la CGT

Les militants CGT du SMANO